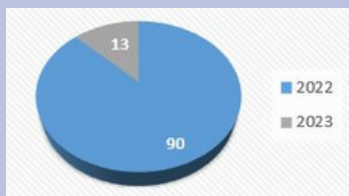


La justice des mineurs

Un stock de dossiers relevant de l'ordonnance de 1945 sur le point d'être liquidé



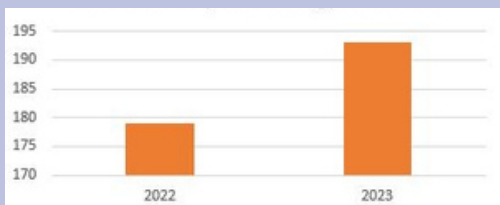
Une déclinaison effective du code de justice pénale des mineurs



Un niveau important et régulier de saisines en assistance éducative...

Année	2020	2021	2022	2023
Nombre de saisines	791	864	865	888

Un nombre de mineurs suivis en exécution de peine en légère hausse



La justice au cœur des enjeux

• Pôle VIF



Le décret n° 2023-1077 du 23 novembre 2023, en vigueur au 1er janvier 2024, consacre l'existence d'un pôle spécialisé dans la lutte contre les violences intrafamiliales. Il est, au sein du tribunal judiciaire de CAEN, composé d'une référente siège, Mme ROBIN-LESAGE, de deux référents parquet, Mme LE NECHET et M. DEJOUE ainsi que d'une assistante spécialisée, Mme GREMEL et d'une juriste assistante, Mme OLIER. Il concourt à l'élaboration et au suivi des mesures et actions en matière de violences intrafamiliales, à la définition d'actions de formation continue adaptées aux besoins ainsi qu'au partage des informations nécessaires à l'exercice de ces missions.

• CPCA: Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales

Dispositif proposant une prise en charge psychologique et/ou sociale destinée à toute personne ayant commis des violences à l'égard de son conjoint.

Années	2022	2023
Orientations judiciaires	55	63
Saisines spontanées (volontaires)	2	4

• Places d'hébergement auteurs

7 places d'hébergement pour l'éviction des auteurs de violences intrafamiliales sont disponibles à Caen permettant, notamment, à la victime et ses enfants, le cas échéant, de pouvoir rester au domicile familial.

• Bracelets anti-rapprochement et téléphones grave danger

	2023
BAR en cours	15
TGD utilisés sur l'année	44

• Ordonnances de protection

Au 31/12/23	2021	2022	2023
Requêtes en OP	80	89	93
Nombre d'OP	48	60	60
Taux d'ordonnances accordées (en %)	60	67	65

Audience solennelle de rentrée 2024



TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CAEN
02 FEVRIER 2024

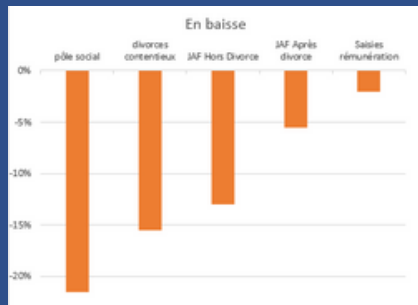
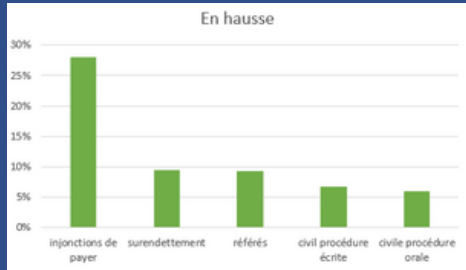
Tribunal Judiciaire
11 rue Dumont d'Urville
14052 CAEN Cedex
02 50 10 13 00
Twitter : @TJ_Caen

La justice civile

Un taux de couverture de l'activité civile en 2023 en recul

	affaires nouvelles	affaires terminées	taux de couverture
2022	6560	6564	100,06%
2023	6990	6433	92,03%

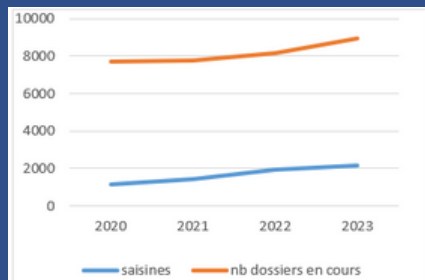
Une variation contrastée des affaires terminées



Le poids croissant des hospitalisations contraintes sur l'activité des juges de la liberté et de la détention (nombre de saisines)

Année	2021	2022	2023
Nombre de saisines	659	1188	1219

Une augmentation régulière du nombre de majeurs protégés

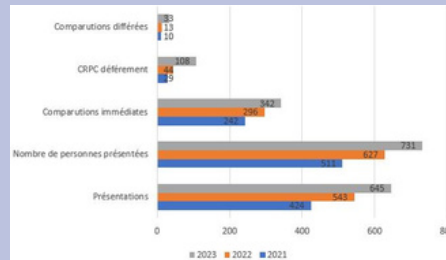


(tribunal judiciaire de Caen et tribunal de proximité de Vire)

La justice pénale

La permanence du parquet 2023 c'est

- 645 présentations (731 personnes présentées) dont :



- le traitement des demandes de décisions sur les affaires simples par mail : 4760
- les urgences enfance en danger : 557

Les affaires pénales, ce sont :

- + de 7000 affaires poursuivables
- 5917 réponses pénales dont 3515 saisines du TC

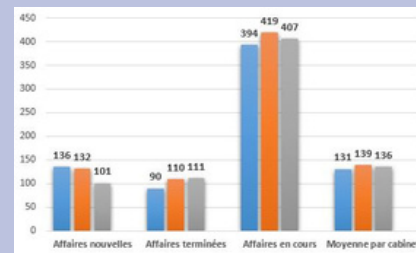
Une activité correctionnelle soutenue (nombre de décisions rendues)

	2021	2022	2023	Evolution
Juge Unique	738	831	1041	25,00%
Collégiale (dont CI)	641	728	728	6,00%
CRPC	860	840	859	2,5%
TOTAL	2239	2399	2628	9,50%

Des délais d'audience restant élevés (au 31 décembre 2023)

- Juge unique : 10 mois
- CRPC : 8 mois et 20 jours
- Collégiale : 10 mois et 15 jours

Un service de l'instruction sous-dimensionné pour trois magistrats

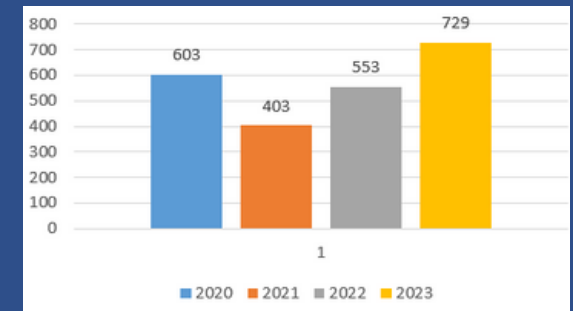


Une politique d'aménagement des peines affirmée

Année	Semi-libertés, surveillances électroniques et placements extérieurs	Libérations condition
2022	39	5
2023	58	22

La justice sociale

Une forte augmentation des affaires nouvelles pour le pôle social en 2023



qui se répercute dans une moindre mesure sur le stock des affaires en cours



Un tassement du recours au juge départiteur pour les décisions du CPH (nombre de décisions)

Année	2021	2022	2023
Nombre de décisions	68	79	56

L'accès au droit

Une nouvelle organisation activée en décembre 2023 afin d'optimiser le traitement des dossiers d'aide juridictionnelle

